



Assurance garantie incapacité de travail

Par **tomy**, le **24/02/2009** à **17:24**

Bonjour,

Je suis en dépression depuis 7 mois avec hospitalisation et donc arrêt de travail. Or, avec mon assurance de prêt de maison que j'ai souscrit je peux arrêter le paiement de ce prêt, avec la garantie d'incapacité de travail, mais n'étant pas encore bien ces derniers mois, je ne suis allée qu'aujourd'hui à la banque. Or, mon banquier me dit que cette assurance n'a pas un effet rétroactif et que j'ai donc perdu 4 mois (il y a 3 mois de franchise).

Quelqu'un a t'il déjà eu ce problème, que dois je faire pour essayer de rattraper ces 4 mois de retard ? Quel recours puis je avoir ?

Merci de vos réponses.